L’Irlande catholique : un pays en transition ?

par Nathalie Sebbane

Depuis les années 1990 et une série de scandales qui ont entaché l’Église catholique, la société irlandaise semble avoir amorcé un virage libéral, adoptant le mariage homosexuel et la légalisation de l’avortement. Entre traditions et transitions socio-économiques, l’Irlande s’est-elle sécularisée?

Le 5 avril dernier a marqué en France le cinquantième anniversaire du manifeste des 343, un document publié dans le n° 334 du *Nouvel Observateur* en 1971, et signé par 343 femmes, célébrités et anonymes, avouant toutes s’être fait avorter. Ce manifeste, en dépit des controverses et du tollé qu’il provoqua à l’époque (il fut surnommé « le manifeste des 343 salopes ») sera à l’origine de la loi Weil votée en 1975. Un mois auparavant, le 6 mars 1971, un groupe d’Irlandaises membres du *Women’s Liberation Movement*, présentaient lors d’une émission télévisée très populaire et très suivie, *The Late Late Show*, un manifeste intitulé *Chains or Change*, dans lequel elles faisaient cinq demandes : l’égalité hommes-femmes devant la loi, l’égalité dans l’éducation, le droit à la contraception, des droits pour les femmes abandonnées, les mères célibataires et les veuves, et enfin le droit au logement pour toutes les familles. Une onde de choc se répandit dans la société catholique, patriarcale et conservatrice irlandaise.

Il faudra pourtant attendre 1979 pour que les couples mariés puissent obtenir la pilule sur ordonnance, 1993 pour que ces restrictions soient levées et 2011 pour que la pilule du lendemain soit disponible sans ordonnance. Quant à l’avortement, il n’en fut pas question dans le manifeste de 1971. En vertu d’une loi britannique de 1861, il demeura illégal jusqu’en 1983, date à laquelle il devint également anticonstitutionnel à la suite d’un référendum populaire, à une époque où l’Église craignait que l’Irlande ne s’engage dans une voie libérale suivant l’exemple d’autres pays européens. Tristement célèbre pour avoir été notamment responsable du décès de [Savita Halappanavar](https://www.irishtimes.com/news/social-affairs/how-the-death-of-savita-halappanavar-revolutionised-ireland-1.3510387) en 2012 et pour avoir contraint des milliers de femmes à aller avorter au Royaume Uni, souvent secrètement, de peur des stigmates attachés à cette procédure – ce 8ème amendement[[1]](#footnote-1) ne fut abrogé qu’en 2018, ce qui permit le vote d’une loi en décembre de la même année autorisant l’avortement jusqu’à 12 semaines de gestation, et au-delà dans des cas précis. En mai 2015, un autre référendum avait rendu légal le mariage pour les couples homosexuels.

En France, l’Irlande reste assez méconnue ou mal connue. Entre les clichés touristiques et la confusion entre le Nord et le Sud, elle est néanmoins toujours perçue comme un pays « très catholique » et très conservateur sur le plan socio-moral. Pourtant, la question de la sécularisation est au cœur des problématiques sociétales du pays. Lors du dernier recensement de la population (2016), à la question « quelle est votre religion ? », 78, 3 % de la population avait répondu « catholique », contre 94,9 % en 1961. Ce fut le chiffre le plus bas jamais enregistré. Malgré cela, à ce jour, la majorité des écoles primaires et secondaires sont des établissements catholiques, et 43,6 % des Irlandais.es se marient encore à l’Église. Certains articles de la constitution de 1937, notamment ceux liés à la famille, portent toujours les marques de la collusion entre Église et État. Par conséquent, si la population irlandaise s’identifie toujours comme catholique, elle a pris ses distances avec la hiérarchie et les enseignements de l’Église de Rome. En effet, dès la fin des années 1990, la combinaison d’un boom économique sans précédent et d’une montée en puissance de médias progressistes avait porté un coup fatal au monopole de l’Église catholique sur les comportements des Irlandais.es, tout particulièrement en matière de sexualité et de moralité.

L’Irlande est donc aujourd’hui un pays en transition, dans un espace liminal, tant sur le plan économique et social que politique. C’est une nation qui tente de réécrire son récit national en affrontant les moments les plus sombres de son histoire. Comment, dès lors, mettre en adéquation ce désir de modernité avec un héritage politique et moral porté par l’Église catholique ? L’Irlande s’est-elle véritablement sécularisée ?

Les prémices du changement

Cette apparente contradiction a été partiellement résolue lors des deux référendums de 2015 et 2018, qui ont vu triompher un discours national libéral déjà en plein essor depuis l’éveil du « Tigre Celtique » dans les années 1990, et que traduit aujourd’hui la percée du parti Sinn Féin, situé à gauche de l’échiquier politique. Mais avant cela, cette transition a été rendue possible par l’émergence de voix jusque-là réduites au silence. Il s’agit en particulier de voix de femmes qui, au tournant du siècle, racontent leurs expériences de maltraitance institutionnelle aux mains de l’Église, de grossesses non désirées, d’avortements secrets en Angleterre et de violence conjugale. Ces voix, qui vont s’exprimer dans la presse, mais également par le biais de récits autobiographiques et de témoignages lors de commissions d’enquête, vont proposer un récit national très différent du discours hégémonique louant la grandeur et la supériorité morale de la nation catholique irlandaise, *doxa* véhiculée par l’Église et l’État libre d’Irlande (*Irish Free State*) depuis sa création en 1922. Ces discours, subalternes et alternatifs dans un premier temps, ont peu à peu trouvé place au sein du grand récit national pour mieux le subvertir.

C’est à la fin des années 1990 qu’ont éclaté les premiers scandales qui allaient, à terme, porter un coup fatal à l’institution catholique. Des journalistes d’investigation, tels que Mary Raftery et Steve Humphries révélèrent ainsi l’ampleur des crimes commis dans deux documentaires diffusés à la télévision irlandaise, *Sex in a Cold Climate* (1998) et *States of Fear* (1999) : certains prêtres avaient eu des enfants et utilisé les deniers du culte pour acheter le silence de la mère; d’autres étaient notoirement pédophiles; en outre, des centaines de femmes et d’enfants avaient été victimes de maltraitance physique, psychologique et sexuelle au sein d’ institutions gérées par des congrégations religieuses. Ces établissements – *Industrial Schools*, [*Magdalene Laundries*](https://laviedesidees.fr/Les-silences-de-l-Irlande.html) *et Mother and Baby Homes* – étaient supposées porter secours et assistance aux groupes les plus vulnérables de la société, mais aussi les plus stigmatisés. En effet, les *Industrial Schools* accueillaient enfants abandonnés et orphelins, tandis que les *Magdalene Laundries* et les *Mother and Baby Homes* se chargeaient respectivement des femmes dites « perdues » et des filles-mères.

À l’issue de cette première vague de révélations, ces récits ont ensuite été portés par les survivant.e.s de ces institutions, contraignant l’État à sortir de son silence. Deux commissions d’enquête sur les *Industrial Schools* et les *Magdalene Laundries* [[2]](#footnote-2) furent diligentées. Leurs conclusions, publiées en 2009 et 2013 respectivement, ont violemment secoué la société irlandaise. Mais de nombreuses zones d’ombre demeurent. En effet, pour les survivant.e.s de ces institutions ainsi que pour les spécialistes de la question, les commissions d’enquête n’ont pas fait toute la lumière sur les maltraitances subies, et ont collaboré avec les congrégations religieuses, qui ont de surcroît bénéficié d’une amnistie. Elles n’ont proposé, dans leurs rapports, qu’une version édulcorée de la réalité. Cependant, la sacralité de l’institution catholique en a été irrémédiablement ébranlée. Pour preuve, en 1979, lors de la visite du pape Jean-Paul II en Irlande, 79 % de la population était venue l’honorer lors d’une messe publique en plein air. Ce ne fut pas le cas lors de la visite du pape François en 2018, qui prononça son sermon devant un public de fidèles très clairsemé. Lorsque Jean-Paul II se rendit en Irlande, 93 % de la population allait à la messe au moins une fois par semaine. Une enquête conduite par l’*European Social Survey* en 2018 révéla que seulement 36 % des adultes en Irlande assistaient désormais à une messe hebdomadaire, contre une moyenne européenne de 12.8 %. Si ce chiffre reste assez élevé à l’échelle du continent, il témoigne néanmoins d’une désaffection profonde des Irlandais.es pour leur Église. Il s’en est suivi une décennie d’introspection pour une Irlande qui devait, en même temps, jongler avec un boom économique sans précédent.

Le « Tigre Celtique », comme il a été surnommé, a fait bondir l’Irlande, qui a basculé assez rapidement dans un néo-capitalisme effréné. Une économie florissante et des prêts bancaires consentis avec peu de garanties permirent aux Irlandais et Irlandaises de découvrir la société de consommation et de combler des décennies de retard par rapport à leurs voisins européens. La chute n’en fut que plus dure lors de la crise financière de 2008. Pourtant, aidée et soutenue par l’Union européenne, l’Irlande se remit rapidement à flot. Aujourd’hui, Dublin est la capitale européenne des GAFAS et jouit d’une prospérité qui, si elle ne profite pas à tout le monde, affiche néanmoins l’image d’un pays moderne et libéral.

À cet effet, la percée du parti politique Sinn Féin lors des dernières élections législatives est assez significative. Le parti a remporté la majorité des voix, mais ce sont finalement le Fine Gael et Fianna Fáil, soit les deux partis majoritaires depuis la création de l’État Libre d’Irlande en 1922, qui ont formé un gouvernement de coalition. Pour autant, le Sinn Féin, plus connu en Irlande du Nord pour avoir été la branche politique de l’IRA pendant la période des Troubles (1968-1998), est désormais dirigé par Mary Lou McDonald, une Irlandaise du sud, préoccupée de questions de justice sociale et de lutte contre les discriminations. Le parti représente une troisième voie, face au duopole politique que forment le Fine Gael (centre-droit) et Fianna Fáil (démocrate-chrétien et traditionnellement allié de l’Église). Le vote majoritaire en faveur du Sinn Féin reflète donc le désir de modernité vers lequel l’Irlande tend, désir qui s’est pleinement manifesté lors des deux référendums de 2015 et 2018.

Des victoires historiques

Les deux victoires du « Oui » aux référendums de 2015 et 2018 ont été célébrées en Irlande comme de véritables tournants. Au lendemain du scrutin de 2015, les journaux, reprenant les mots du Taoiseach (Premier ministre) Enda Kenny titraient ainsi : ‘*We Made History*’ – Nous avons fait l’histoire.

Ces deux « oui » sont en effet le résultat d’une mobilisation inédite de la société civile et notamment de mouvements de femmes tels que la Marriage Equality Campaign, Action for Choice ou encore Together for Yes, tous conduits par l’universitaire féministe et militante Ailbhe Smyth. Par le biais de manifestations et d’activisme sur les réseaux sociaux, ces campagnes sont parvenues à créer une dynamique politique à rebours d’une société patriarcale, conservatrice et catholique où les femmes étaient longtemps exclues de la sphère publique. En effet, l’article 41.2 de la constitution de 1937 les relègue explicitement à leur statut d’épouses et de mères, arguant que « par son existence au sein du foyer, la femme fournit à l’État un soutien sans lequel le bien commun ne peut être atteint ». Suivant cette même logique, « L’État doit, par conséquent, faire en sorte que les mères n’aient pas à travailler par nécessité économique, au risque de négliger leur devoir au sein du foyer. » [[3]](#footnote-3)

Cette vague féministe est donc parvenue à entrer dans la sphère publique et politique. Les militantes ont su se faire une place là où les responsables politiques restaient trop frileux pour prendre des initiatives qui risquaient de mettre en péril leurs chances électorales, notamment sur les questions liées aux droits des couples homosexuels et à l’avortement.

Tout ceci, bien sûr, n’aurait guère été possible si, de son côté, la hiérarchie catholique s’était elle aussi mobilisée, comme elle avait su le faire en 1983, lorsqu’il fut question de rendre l’avortement anticonstitutionnel. Il en fut de même en 1986 contre le référendum sur la légalisation du divorce, proposition qui, sur pression de l’Église, fut rejetée à 63,5 % des voix exprimées. Mais il n’en fut rien. Lors des deux campagnes pour les référendums de 2015 et 2018, l’Église resta quasi-muette. Elle peinait à se relever à la suite des scandales qui l’avaient éclaboussée et avait définitivement perdu son ascendant sur les questions de moralité. La population irlandaise se battait désormais pour des questions de justice sociale et d’égalité des droits. C’est véritablement là que s’est opérée la plus grande transition. Une analyse des résultats des référendums indique de manière tout à fait claire que toutes les générations, hommes et femmes confondus, étaient favorables à un changement en faveur d’une Irlande plus sécularisée, avec néanmoins une différence marquée entre zones rurales et urbaines. Ainsi, lors du vote de 2018, 70 % des femmes et 65 % des hommes se sont prononcés en faveur du « oui », à l’exception des 65 et plus. En 2015, le mariage homosexuel l’a très largement emporté dans les circonscriptions urbaines, telles que Dublin Central (72,3%), contre des scores plus serrés au sein des campagnes plus conservatrices, comme le comté de Roscommon-South Leitrim (48,5%).

Les vestiges d’un monopole

Pourtant, à ce jour, des tensions demeurent, comme en témoigne la controverse récente autour du National Maternity Hospital de Dublin. Cet établissement, financé par l’État pour un coût de 350 millions d’euros, doit être bâti sur un terrain appartenant à un ordre religieux, les Sœurs de la Charité, qui en assurera la direction, l’État ne possédant que les murs. De fait, la Maternité appartient à une corporation privée catholique. Même si le ministre de la Santé, Stephen Donnelly, insiste sur le caractère non-religieux du futur établissement, à l’occasion du troisième anniversaire de l’abrogation du 8ème amendement, des voix se sont élevées pour demander que « la nouvelle maternité soit une propriété publique comme conditionnement de financement public, que les 350 millions d'euros prévus pour la nouvelle construction soient conditionnés au changement de propriétaire et que la nouvelle maternité soit régie par une nouvelle charte laïque adaptée au XXIe siècle »[[4]](#footnote-4). Cette dernière phrase est particulièrement intéressante, dans la mesure où elle met en lumière les tensions qui subsistent entre le libéralisme culturel qui s’impose de manière croissante et les crispations conservatrices politiques. Il y a là une incohérence totale entre la légalisation de l’avortement et la construction d’une maternité qui serait dirigée *de facto* par un ordre religieux mainte fois accusé de maltraitance par les survivantes des *Magdalene Laundries*.

Autre point de tension, le caractère religieux de la plupart des écoles primaires et secondaires du pays. En effet, les chiffres de 2019 indiquent que 88,9% des écoles primaires et 47,6 % des écoles secondaires sont dirigées par des congrégations religieuses, mais financées par l’État[[5]](#footnote-5). À titre de comparaison, en France, sur 13 millions d'élèves, environ 17 % sont scolarisés dans l'enseignement privé. 97 % de ceux-ci le sont dans des établissements privés sous contrat, en majorité catholiques, contre 3 % dans des établissements privés hors contrat[[6]](#footnote-6).

Historiquement, c’est l’Église catholique qui assurait l’enseignement en Irlande, notamment l’ordre des *Sisters of Mercy*, des *Christian Brothers* et des *Daughters of Charity*. Néanmoins, les dernières statistiques montrent que le nombre d’écoles primaires multiconfessionnelles est en augmentation, pour constituer 6,8% des établissements en 2019. Dans les écoles secondaires, la hausse du nombre d’écoles multiconfessionnelles est bien plus marquée. Il a augmenté de près de 60%, ce qui semble indiquer que l’ethos catholique au sein des écoles secondaires est en perte de vitesse. En 2019, on comptait 344 écoles catholiques, pour 352 multiconfessionnelles. En outre, les parents peuvent désormais choisir s’ils souhaitent que leur(s) enfant(s) assistent à des cours d’enseignement religieux. Ces chiffres indiquent que, si le pays est en phase de transition sur les questions socio-morales et que la mainmise de l’Église sur l’éducation semble diminuer, le poids de la tradition religieuse demeure cependant fort. En témoigne la récente publication par ladite Église du programme d’éducation aux relations et à la sexualité dans les écoles primaires catholiques. Intitulé *Flourish* (« S’épanouir »), ce document paru au printemps 2021 insiste sur l’impossible distinction entre l’éducation à la sexualité et un système de valeurs catholiques, notamment l’idée que le mariage est sacré et n’est possible qu’entre deux personnes de sexe opposé. Toute autre version du mariage est donc perçue comme illégitime. Le texte réaffirme également l’assujettissement de la sexualité au sacrement du mariage. Même si certains des enseignements de *Flourish* reconnaissent l’existence d’autres modèles familiaux, les incohérences du document risquent de semer le trouble chez des enfants de familles monoparentales et/ou découvrant leur identité sexuelle. Ce document a suscité de nombreuses réactions lors de sa publication, aussi bien dans la presse que dans la sphère politique. Le journaliste Fintan O’Toole écrivait à ce sujet dans *l’Irish Times* : « En dépit des bonnes intentions évidentes derrière le programme *Flourish*, l’Église se montre intrinsèquement incapable d’enseigner la sexualité aux enfants d’une manière qui soit cohérente ou compatible avec la définition constitutionnelle du mariage, comme contracté par ‘deux personnes sans distinction de sexe’ ».[[7]](#footnote-7)

Conclusion

Si l’Église et l’État sont constitutionnellement séparés en République d’Irlande, le processus de sécularisation, amorcé depuis les années 1990, n’est pas encore abouti. En dépit d’avancées considérables ces dernières années, l’idéologie catholique qui a présidé à l’avènement de l’État Libre en 1922 est toujours présente dans certains domaines. Il semble à cet effet plus judicieux de parler d’une Irlande post-catholique que d’une Irlande sécularisée, voire laïque. Post-catholique parce que le pays a tourné le dos à des décennies de contrôle des corps et des âmes par l’Église. Mais également, parce que depuis le début des années 2000, un mouvement migratoire inverse à celui que le pays avait jusque-là connu – notamment des communautés catholiques en provenance des pays de l’Est, surtout des Polonais – est venu insuffler une nouvelle dynamique démographique et religieuse au pays. Si la crise des vocations est désormais actée et que la confiance en l’Église a été largement ébranlée, les Irlandais.es restent croyants, mais leur foi s’exprime de manière extra-institutionnelle, au sein de groupes qui prônent un développement personnel et spirituel. Ainsi, dans son ouvrage publié en 2016, la sociologue Gladys Ganiel expliquait que « le paysage religieux de l’île d'Irlande est passé d'une situation où l'Église catholique détenait le monopole du pouvoir religieux, social et politique à une situation où l'Église catholique est une option parmi d'autres sur un marché religieux mixte et post-catholique. »[[8]](#footnote-8) Le monopole moral de l’Église a, certes, disparu, mais pas le catholicisme. Ce dernier est en phase de transformation et de transition, à la lumière du pays tout entier.

Publié dans laviedesidees.fr, le 25 juin 2021.

1. Le texte de ce 8ème amendement mettait sur un pied d’égalité la vie de la mère et la vie de l’enfant à naître. En pratique, quel que soit l’état de santé physique et/ou mental de la mère, tant que le cœur de l’enfant à naître bat, aucune procédure d’interruption de grossesse ne peut être faite. Cet amendement a été adopté lui -même par référendum en 1983. [↑](#footnote-ref-1)
2. The Commission to Inquire into Child Abuse et the Inter-Departmental Committee to establish the facts of State involvement with the Magdalen Laundries. [↑](#footnote-ref-2)
3. “[...] by her life within the home, woman gives to the State a support without which the common good cannot be achieved. The State shall, therefore, endeavour to ensure that mothers shall not be obliged by economic necessity to engage in labour to the neglect of their duties in the home”. Constitution of Ireland, article 41.2, [Irish Statute Book.](http://www.irishstatutebook.ie/eli/cons/en/html#article41) [↑](#footnote-ref-3)
4. “The inaugural public meeting of the Campaign Against Church Ownership of Women's Healthcare on Saturday 20th October 2018 unanimously adopted the following Declaration, namely that:

\* the National Maternity Hospital be taken into public ownership as a condition of public funding;

\* the €350m earmarked for the new build be conditional on the change of ownership;

\* the new maternity hospital be governed by a new, secular charter fit for the 21st century”; Pétition “[Make the National Maternity Hospital Ours](https://my.uplift.ie/petitions/make-the-national-maternity-hospital-ours)” [↑](#footnote-ref-4)
5. [Education in Ireland. Statistical Snapshot](https://data.oireachtas.ie/ie/oireachtas/libraryResearch/2020/2020-04-03_l-rs-infographic-education-in-ireland-a-statistical-snapshot_en.pdf). House of the Oireachtas, 2020. [↑](#footnote-ref-5)
6. “[Les établissements d’enseignement scolaires privés](https://www.education.gouv.fr/les-etablissements-d-enseignement-scolaire-prives-2942)”, Education.gouv, décembre 2020. [↑](#footnote-ref-6)
7. ‘In spite of the evidently good intentions of the people involved in creating the Flourish programme, the church is innately incapable of teaching children about sexuality in a way that is either internally coherent or compatible with the Constitution’s definition of marriage as contracted by “two persons without distinction as to their sex”’, Fintan O’Toole, *The Irish Times*, 8 mai 2021. [↑](#footnote-ref-7)
8. “the religious landscape of the island of Ireland has changed from one in which the Catholic Church commanded a monopoly of religious, social, and political power, to one in which the Catholic Church is one option among many in a mixed, post-Catholic religious market”. Gladys Ganiel, *Transforming Post-Catholic Ireland: Religious Practice in Late Modernity Review*, Oxford University Press (2016). [↑](#footnote-ref-8)